



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

projet de mine d'or en Guyane

Question au Gouvernement n° 999

Texte de la question

PROJET DE MINE D'OR EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, « Montagne d'or » ! Derrière ce nom, qui résonne comme une promesse, se cache la plus grande mine d'or jamais envisagée en France. Un projet d'une telle envergure qu'il ferait entrer dans l'ère industrielle une Guyane minée par un chômage endémique, qui atteint même 34 % à Saint-Laurent-du-Maroni. Oui mais voilà, derrière les annonces mirobolantes pourraient se profiler des désastres écologique, sanitaire et économique. Sur le plan économique d'abord, c'est moins de 1 % des recettes potentielles qui reviendrait aux collectivités locales, c'est-à-dire moins que ce qui est prévu par les législations minières de nombreux pays sous-développés et victimes du pillage de leurs ressources par des multinationales.

Par ailleurs, notre environnement risque de souffrir du déversement de plusieurs tonnes de cyanure par jour ! Cela est d'autant plus inquiétant qu'un arrêté du mois d'août 2017 est venu instaurer un véritable droit à rejeter davantage de cyanures totaux dans la nature. Cela est inadmissible, quand on sait que 40 % des enfants du Haut-Maroni sont intoxiqués au mercure. Incompréhensible également lorsque neuf Antillais sur dix sont empoisonnés au chlordécone, dont on a aspergé la Martinique et la Guadeloupe dans le silence assourdissant de l'État. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe NG.*) Les Guyanais, qui souffrent déjà du mercure utilisé par l'orpaillage illégal et du rejet de tonnes de produits toxiques à chaque lancement de fusée, demandent aujourd'hui que soit appliqué le principe de précaution.

Ma position n'a rien d'idéologique, car je suis favorable à une industrialisation de l'économie guyanaise, mais pas au sacrifice de notre santé, déjà fragilisée, et encore moins de celle des générations futures. C'est pourquoi, conformément à la directive européenne 2006/21/CE sur les déchets miniers, je vous demande solennellement, monsieur le ministre d'État, de prendre un moratoire sur l'utilisation du cyanure et de recueillir l'avis des Guyanais, par voie référendaire, sur ce projet qui risque de marquer à tout jamais leur territoire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR, ainsi que sur quelques bancs du groupe NG.*) Comme aux Antilles et dans tant d'autres régions du monde ayant connu de pareilles circonstances, l'histoire pourrait ne jamais nous pardonner de ne pas assumer aujourd'hui notre pleine responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR et sur quelques bancs des groupes NG, LaREM et UDI-Agir. – M. Jean Lassalle applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, je suis soulagé qu'un député de la Guyane ne cède pas spontanément au miroir aux alouettes. Vous avez raison, on ne

se posera jamais assez de questions avant de se prononcer sur ce projet, et les mises en garde que vous évoquez doivent être prolongées et étudiées. Nous avons intérêt, à mon avis, à remettre à plat les impacts environnementaux et les bénéfices économiques.

Je le dis, fort d'un retour de voyage en Guadeloupe et en Martinique, où, comme vous l'avez souligné, nous avons laissé utiliser le chlordécone, soi-disant au bénéfice de l'économie, pendant des années, avec les dégâts que vous connaissez. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes MODEM, FI et GDR.*) J'étais hier aux côtés des Guadeloupéens et des Martiniquais, notamment pour déployer un plan d'action contre les sargasses. Essayons de ne pas reproduire les mêmes erreurs !

Soyons clairs, un débat public est en cours sur la Montagne d'or, ce qui est nouveau ; contrairement au passé, aucune décision n'est prise avant d'écouter les citoyens exprimer leurs inquiétudes. Parallèlement, nous devons instruire, à travers un certain nombre de missions, les bénéfices économiques proposés, qui doivent être scrutés dans les moindres détails. Nous devons surtout étudier les impacts environnementaux.

La Guyane souffre des terribles conséquences de l'orpaillage illégal, qui déverse en toute clandestinité, vous l'avez dit, mercure et cyanure dans les rivières de Guyane. Face à cela, un moratoire serait sans doute peu efficace, car les orpailleurs savent s'affranchir de toutes les règles. Malgré les difficultés, comme le Président de la République l'a demandé en Guyane en octobre dernier, nous allons relancer de manière ambitieuse la lutte contre l'orpaillage illégal, en mobilisant plus fortement et avec plus de cohérence l'ensemble des services et des organismes de l'État concernés.

M. Serge Letchimy, M. Stéphane Peu et Mme Cécile Untermaier . Et la mine ?

M. Nicolas Hulot, *ministre d'État*. Dans cet esprit, j'ai demandé à Sébastien Lecornu de se rendre sur place en juillet pour faire un point de situation et accélérer cette lutte aux côtés des élus guyanais. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 999

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juin 2018](#)